

SESSION 2020

Matériel à fournir par le candidat

Sous-épreuve E21 - Analyse technique d'un ouvrage
Sous-épreuve E22 - Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier

- règle graduée de 300 mm ;
- porte-mine et mines HB Ø 0,5 ;
- gomme blanche ;
- stylo noir ou bleu ;
- équerre à 45° ;
- calculatrice avec mode examen actif ou calculatrice sans mémoire « type collègue ».

Sous-épreuves E32 – Fabrication d'un ouvrage
Sous-épreuves E33 – Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

- calculatrice avec mode examen actif ou calculatrice sans mémoire « type collègue » ;
- stylo bleu ou noir ;
- règle graduée de 300 mm ;
- porte-mine et mines HB Ø 0,5 ;
- gomme blanche ;
- compas R200 mm ;
- équerre à 45° ;
- équipements de protection individuelle.

REMARQUE PARTICULIÈRE : pour les épreuves pratiques, l'accès aux ateliers ne sera autorisé qu'aux candidats équipés d'un vêtement de travail et de protections individuelles spécifiques au métier et CONFORMES AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR.

| Baccalauréat professionnel | Session | Épreuves | Matériel candidat |
|-----------------------------------|---------|---------------------------|-------------------|
| Ouvrages du bâtiment : métallerie | 2020 | E2-U21 U22 E3- U32 U33 | Page 1/1 |